

DOSSIER DE PRESSE

Amiens, le 18 octobre 2023



Un engagement
pour agir
au service
des familles

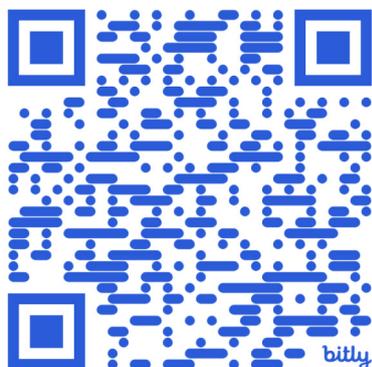
Renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la Communauté de Communes Nièvre & Somme

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nièvre & Somme

Un territoire à *Découvrir*

Salle de presse en ligne



Mercredi 18 octobre 2023

4 objectifs partagés

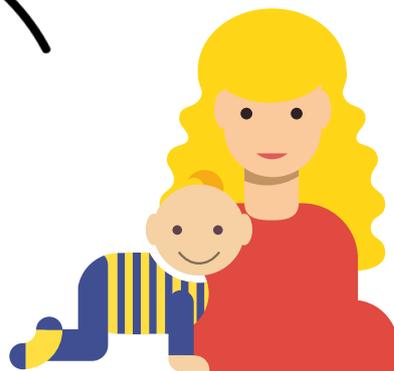


Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

- **Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;**
 - En optimisant l'offre actuelle des EAJE tout en assurant leur pérennité
 - En réfléchissant au développement de nouvelles structures sur le territoire intercommunal, et notamment sur les zones dépourvues
 - En poursuivant l'accompagnement des RPE et en leur donnant les moyens nécessaires pour accompagner les familles et les assistants maternels
- **Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants et des jeunes adultes ;**
 - En soutenant les accueils de loisirs du territoire et en réfléchissant au développement de ces derniers

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

- **Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;**
 - En incitant et/ou en soutenant les porteurs de projets à développer des dispositifs (ex. : LEAP) et/ou actions de parentalité
- **Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;**
 - En incitant et/ou en soutenant les porteurs de projets à développer des actions CLAS
 - En favorisant le passage entre crèches / écoles par la création de passerelles



Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie

- Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
 - En réfléchissant conjointement à lutter contre la non-décence des logements
- Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne ;
 - En développant ou en aidant au développement des structures de l'Animation de la Vie Sociale (Centres Sociaux, Espaces de Vie Sociale)
 - En contribuant au développement du partenariat entre acteurs du territoire, notamment dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)
 - En favorisant la participation des habitants et en préservant l'attention portée à toutes les familles



Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles

- Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
 - En réfléchissant conjointement aux réponses à apporter aux familles du territoire (accessibilité aux services et accompagnement social)
- Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté ;
- Favoriser l'accès au numérique afin d'aider les familles dans leurs parcours d'insertion professionnelle.

Quelques informations...

C'est quoi un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ?

Un établissement d'Accueil du Jeune Enfant/ crèche (EAJE) est une structure autorisée à accueillir des enfants de moins de 6 ans, de façon régulière ou occasionnelle, sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance. Les locaux sont aménagés de façon à favoriser l'éveil des enfants.

C'est quoi un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) ?

Un lieu d'accueil enfant parent (LAEP) est un lieu d'écoute, de parole et de soutien à la parentalité. Il accueille enfants et parents pour partager un temps de jeu et d'échanges en favorisant la convivialité. Animé par des professionnels et/ou bénévoles, un LAEP est destiné aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistant(e)s maternel(le)s ou les futurs parents. Ce lieu est gratuit et sans inscription et garanti l'anonymat.

C'est quoi un Relais Petite Enfance (RPE) ?

En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, les «Relais assistants maternels» (Ram) sont devenus les «Relais petite enfance» (Rpe) et leurs missions ont été enrichies. Ils constituent sur le territoire le service de référence de l'accueil du jeune enfant à la fois pour les parents et les professionnels. Un Rpe est un lieu d'information et d'accompagnement à destination des parents et des professionnels de l'accueil individuel d'un territoire.

Il s'agit pour les familles de :

- les informer sur l'offre d'accueil existante sur le territoire
- faciliter la mise en relation avec les assistants maternels
- les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

S'agissant des professionnels :

- les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel
- proposer des temps d'échanges et organiser des ateliers d'éveil
- les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr

C'est quoi un EVS itinérant ?

Un Espace de Vie Sociale (EVS) est une structure de l'animation de la vie sociale.

Véritable lieu de proximité qui accueille toute la population, a minima les groupes d'enfants, jeunes et les familles. Identifié comme un lieu d'animation permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Il permet le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives qui favorisent la vie collective et la prise de responsabilité des habitants.



Caf de la Somme
9 Bd Maignan Lari-
vière
TSA 11329
80059 AMIENS

La Caf de la Somme participe annuellement par le versement d'aides au fonctionnement de ces différentes structures